



Commission Internationale de la Meuse | Rapport annuel 2004

Internationale Maascommissie | Jaarverslag 2004

Internationale Maaskommission | Jahresbericht 2004





TABLE DES MATIERES

} Mot du président	6
} Fonctionnement de la Commission	7
} Accord Meuse	7
} Les chefs de délégation	7
} Les présidents des groupes de travail	7
} Réunions	8
} Groupes de travail	9
} Physico-chimie	9
} Ecologie	10
} Hydrologie / Inondations	13
} Coordination	15
} Chefs de délégation	16
} Assemblée plénière	16
} Système d'avertissement et d'alerte Meuse	18
} Publications de la CIM jusqu'à fin 2004	18

INHOUD

} Voorwoord van de voorzitter	20
} Werking van de Commissie	21
} Maasverdrag	21
} Delegationeleiders	21
} Voorzitters van de werkgroepen	21
} Vergaderingen	22
} Werkgroepen	23
} Fysico-chemie	23
} Ecologie	24
} Hydrologie / Hoogwater	27
} Coördinatie	29
} Delegationeleiders	30
} Plenaire vergadering	30
} Waarschuwings- en alarmsysteem Maas	32
} Publicaties van de IMC tot eind 2004	32

INHALT

} Vorwort des Präsidenten	34
} Arbeitsweise der Kommission	35
} Maasübereinkommen	35
} Die Delegationsleiter	35
} Die Vorsitzenden der Arbeitsgruppen	35
} Sitzungen	36
} Arbeitsgruppen	37
} Physiko-Chemie	37
} Ökologie	38
} Hydrologie / Hochwasser	40
} Koordination	41
} Delegationsleiter	44
} Vollversammlung	44
} Warn- und Alarmsystem Maas	46
} Veröffentlichungen der IMK bis Ende 2004	46



Commission Internationale de la Meuse | Rapport annuel 2004

MOT DU PRESIDENT

Au terme de ma seconde et dernière année de mandature en tant que président de la CIM, je suis enchanté de l'évolution positive de la Commission et de l'état d'avancement des tâches qui lui sont confiées.

Je ne peux cacher ma satisfaction quand, au cours de ma présidence, j'ai pu assister notamment à l'acceptation par les délégations de la présence et de la participation des ONG lors des travaux dans les groupes de projet et à la publication du second "Rapport sur la qualité de la Meuse" qui se base essentiellement sur les données rassemblées dans le cadre de la coopération internationale et sur les études menées conjointement. J'ai également eu l'occasion de présenter la première version de l'état des lieux du district hydrographique de la Meuse qui constitue la tâche prioritaire actuelle de la CIM.

J'ai le sentiment que sous ma présidence, la CIM a bien négocié la réorientation de ses travaux découlant de l'Accord international sur la Meuse signé à Gand le 3 décembre 2002.

Je suis conscient que les travaux n'en sont encore qu'à leur début, mais l'énergie montrée par les Parties au cours de cette année charnière me laisse à penser que la CIM pourra relever tous les défis qui se présentent à elle.

J.A.M. Hendriks

Président de la Commission internationale de la Meuse



FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La Commission se réunit une fois par an sur convocation de son président. Elle se réunit, en outre, à la demande d'au moins deux délégations. La Commission peut tenir certaines de ses réunions au niveau ministériel.

Selon les termes des Accords et du Règlement intérieur et financier, la Commission internationale de la Meuse formule ses avis ou recommandations et prend ses décisions en présence de la majorité des délégations des Parties contractantes et à l'unanimité.

Le Règlement intérieur et financier ainsi que le budget sont adoptés en présence de toutes les délégations. Chaque délégation dispose d'une voix. L'absence d'une délégation ayant le droit de vote vaut abstention. L'abstention d'une ou de plusieurs délégation(s) ne fait pas obstacle à l'unanimité.

La Commission est soutenue dans sa tâche par un secrétariat permanent installé à Liège. Il est composé d'un secrétaire général, Mario Cerutti, d'un secrétaire exécutif, Paul Racot et d'une assistante de secrétariat, Laurence Tahay.

Conformément à la décision de l'Assemblée plénière du 28 novembre 2003, la Commission internationale de la Meuse a bénéficié au cours de cette année du soutien de la société Eurogroup pour la rédaction du Rapport faitier sur la coordination internationale dans le district hydrographique de la Meuse, conformément à l'article 3 (4) de l'analyse requise par l'article 5 de la Directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (Directive cadre sur l'eau).

ACCORD MEUSE

La délégation belge a indiqué que le Gouvernement du Royaume de Belgique, désigné comme dépositaire de l'Accord international sur la Meuse, n'a encore reçu aucune notification de ratification.

Au 31 décembre 2004, la moitié des Parties signataires avait terminé les procédures internes de ratification de l'Accord international sur la Meuse. Il s'agit de la République fédérale d'Allemagne, de la Région de Bruxelles-capitale, de la Région flamande et de la Région wallonne. Les procédures de ratification du Royaume de Belgique, de la République française, du Grand-Duché de Luxembourg et du Royaume des Pays-Bas sont en cours et devraient être terminées pour la fin du premier semestre 2005.

Les chefs de délégation

- } Thomas **Stratenwerth** (Allemagne)
- } Michaël **Kyramarios** (Belgique)
- } Alain **Lefebvre** (Bruxelles)
- } Frank **Van Sevenscoten** (Flandre)
- } Philippe **Boury** suivi de Claude **Delbeuck** (Wallonie)
- } Claude **Gaumand** (France)
- } Jean-Marie **Ries** (Luxembourg)
- } Herman **Dijk** suivi de Harm **Oterdoom** (Pays-Bas)

Les présidents des groupes de travail

- } Thomas **Stratenwerth** (coordination)
- } Florent **Poitevin** suivi d'André **Magnier** (hydrologie / inondations)
- } Paul **Vander Borght** (physico-chimie)
- } Kris **Van Looy** (écologie)

REUNIONS

REUNIONS EN 2004		
	Président / animateur	Nombre de réunions en 2004
Assemblée Plénière	Jan HENDRIKX (NL)	1
Réunion des chefs de délégation	Jan HENDRIKX (NL)	3
Groupe de travail «coordination»	Thomas STRATENWERTH (DE)	4
Groupe de travail «écologie»	Kris VAN LOOY (VL)	4
Groupe de travail «physico-chimie»	Paul VANDER BORGHT (WL)	1
Groupe de travail «hydrologie / inondations»	Florent POITEVIN / André MAGNIER (FR)	3
Groupe de projet «SIG»	Philippe HECQ, Xavier DEMARETS (WL)	4
Groupe de projet «monitoring»	Ingeborg van SPLUNDER (NL)	2
Groupe de projet «pressions»	Gerard de VRIES (NL)	4
Groupe de projet «eaux souterraines»	Gertrud SCHAFFELDT (DE)	3
Groupe de projet « analyse économique »	Denis BESOZZI (FR)	3
Groupe de rédaction «programme d'action Meuse»	Jan HENDRIKX (NL)	1
Groupe de rédaction «règlement intérieur et financier»	Jan HENDRIKX (NL)	2
Total		35



Réunion des Secrétaires généraux des commissions fluviales internationales en Europe.

Liège - 26 & 27 août 2004

GROUPES DE TRAVAIL

PHYSICO-CHIMIE

Remarque préalable

Depuis 2003, les tâches en relation avec la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau (DCE) qui étaient attribuées au groupe de travail ont été réparties entre les groupes de projet «eaux souterraines» pour les aquifères et «pressions» pour les eaux de surface. Ce sont principalement ces deux structures, sous la conduite de Madame Schaffeldt et de Monsieur de Vries qui ont mené à bien les différentes étapes des travaux.

Objectifs

Au cours de l'année, les groupes de projet se sont quasi exclusivement concentrés sur les tâches en rapport avec la DCE à savoir les aspects physico-chimiques des eaux de surface et des eaux souterraines dans le district hydrographique international de la Meuse (DHI Meuse).

En ce qui concerne les eaux de surface, il s'agissait notamment d'échanger des informations sur les états des lieux et les méthodes d'évaluation.

Dans ce cadre, une coordination des méthodes d'inventaire des pressions physico-chimiques sur les systèmes aquatiques (substances et sources importantes pour la Meuse et autres formes de pressions physico-chimiques anthropogènes importantes), des méthodes d'évaluation des effets des pressions, des méthodes d'établissement et de comparaison de référentiels d'évaluation et d'établissement des objectifs environnementaux a été recherchée.

Pour les eaux souterraines, les tâches principales ont consisté d'une part en la réalisation d'une carte montrant les limites des masses d'eau souterraines transfrontalières dans le DHI Meuse et, d'autre part, en l'échange d'informations sur les états des lieux et les méthodes d'évaluation.

Les travaux du groupe de travail visaient à coordonner les critères

- } pour la caractérisation initiale de ces masses d'eau;
- } concernant les formes de pressions (états qualitatif et quantitatif);
- } pour l'identification des masses d'eau souterraines qui risquent de ne pas atteindre les objectifs.

La publication des résultats du réseau de mesures homogène portant sur l'année 2003 devait également être assurée.

Etat d'avancement des travaux

Le groupe de projet «pressions» a pu, au cours de ses diverses réunions, adopter une liste de substances pertinentes dans le DHI Meuse et déterminer les orientations pour l'inventaire des émissions. Dans ce cadre, il a fixé les voies et sources d'apports à prendre en compte et col-

DONNÉES RELATIVES AUX EAUX SOUTERRAINES DANS LE DHI MEUSE								
	Unités	France	Luxembourg	Wallonie	Flandre	Pays-Bas	Allemagne	TOTAL
Informations générales								
« Surface par Etat et Région (cumulées si superpositions) »	km ²	10 833	169	12 435	3 503	12 247	3 987	43 174
Ratio : surface par Etat et Région / surface totale	%	25,1	0,4	28,8	8,1	28,4	9,2	100,0
Nombre de masses d'eau souterraine	item	12	2	21	10	5	32	82
Surface moyenne des masses d'eau souterraine	km ²	903	85	592	350	2449	125	527
Information transfrontalière								
Aquifères transfrontaliers	surface (km ²)	2 889	169	6 209	3 503	10 797	3 862	27 429
	% surface par Etat et Région	26,7	100,0	49,9	100,0	88,2	96,9	
	% surface totale	6,7	0,4	14,4	8,1	25,0	8,9	63,5

lecté les informations et données auprès des délégations. Cette démarche a permis au groupe de projet de rédiger la partie du rapport faitier relative à l'estimation des émissions.

Le groupe de projet «pressions» doit à présent tirer les conclusions découlant des inventaires des émissions réalisés.

Le groupe de projet «eaux souterraines», quant à lui, a pu mener à bien la délimitation des masses d'eau souterraines, l'évaluation des contraintes auxquelles elles peuvent être soumises et la coordination des méthodes d'évaluation et estimation des risques de non atteinte des objectifs en 2015 (quantitatifs et qualitatifs).

Sur la base des travaux déjà réalisés, le groupe de projet «eaux souterraines» mènera une réflexion tournée vers l'avenir et élaborera les conclusions découlant des estimations devant être intégrées dans le rapport faitier.

Le groupe de travail «physico-chimie» a, pour sa part, élaboré le recueil des résultats du réseau de mesures homogène relatifs à l'année 2003.

ECOLOGIE

Objectifs

Les objectifs assignés au groupe de travail en 2004 étaient tous liés à l'élaboration du rapport faitier sur la coordination internationale dans le DHI Meuse.

Il a été décidé:

- } de coordonner les critères relatifs à la typologie des masses d'eau de surface dans le DHI (Meuse et principaux affluents) ainsi que la méthodologie d'inventaire des pressions hydromorphologiques dans le DHI;
- } de compiler les rapports nationaux / régionaux pour ce qui concerne les zones protégées (élaboration d'une carte et d'un texte court) et les points d'intercalibration dans le DHI;
- } de tenter de coordonner les critères pour les masses d'eau fortement modifiées et l'estimation du risque de non atteinte des objectifs et peut-être, dans la mesure du possible, de mener un exercice d'intercalibration spécifique pour la Meuse;

} d'encadrer le groupe de projet «monitoring».

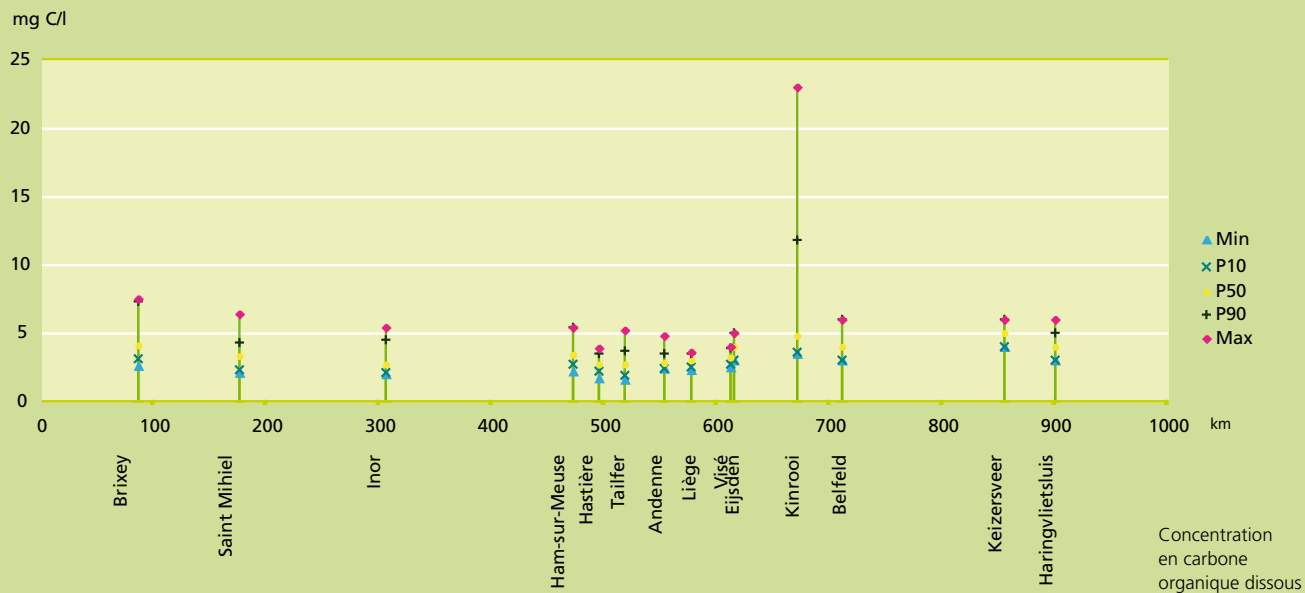
Etat d'avancement des travaux

La typologie des masses d'eau de surface dans le DHI (Meuse et principaux affluents) a été élaborée sur la base des typologies nationales / régionales et un certain nombre de descripteurs communs ont été retenus. Les délégations doivent encore assurer un ultime contrôle.

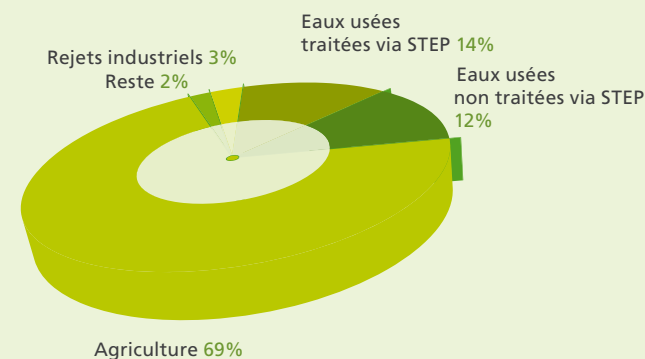
Pour la typologie du cours principal, les problèmes d'harmonisation ont pu être résolus en retenant les frontières nationales comme limites des masses d'eau. Un type canalisé transfrontalier est toutefois présent entre la Wallonie et les Pays-Bas.

L'inventaire des pressions hydromorphologiques est en voie de finalisation. Le regroupement des pressions hydromorphologiques en 6 familles et 3 degrés de gravité a permis aux délégations de rassembler les informations nécessaires dans les délais.

CARBONE ORGANIQUE DISSOUS (Mg C/l)



SOURCES D'ÉMISSION D'AZOTE



DHI MEUSE : MASSES D'EAU SOUTERRAINE

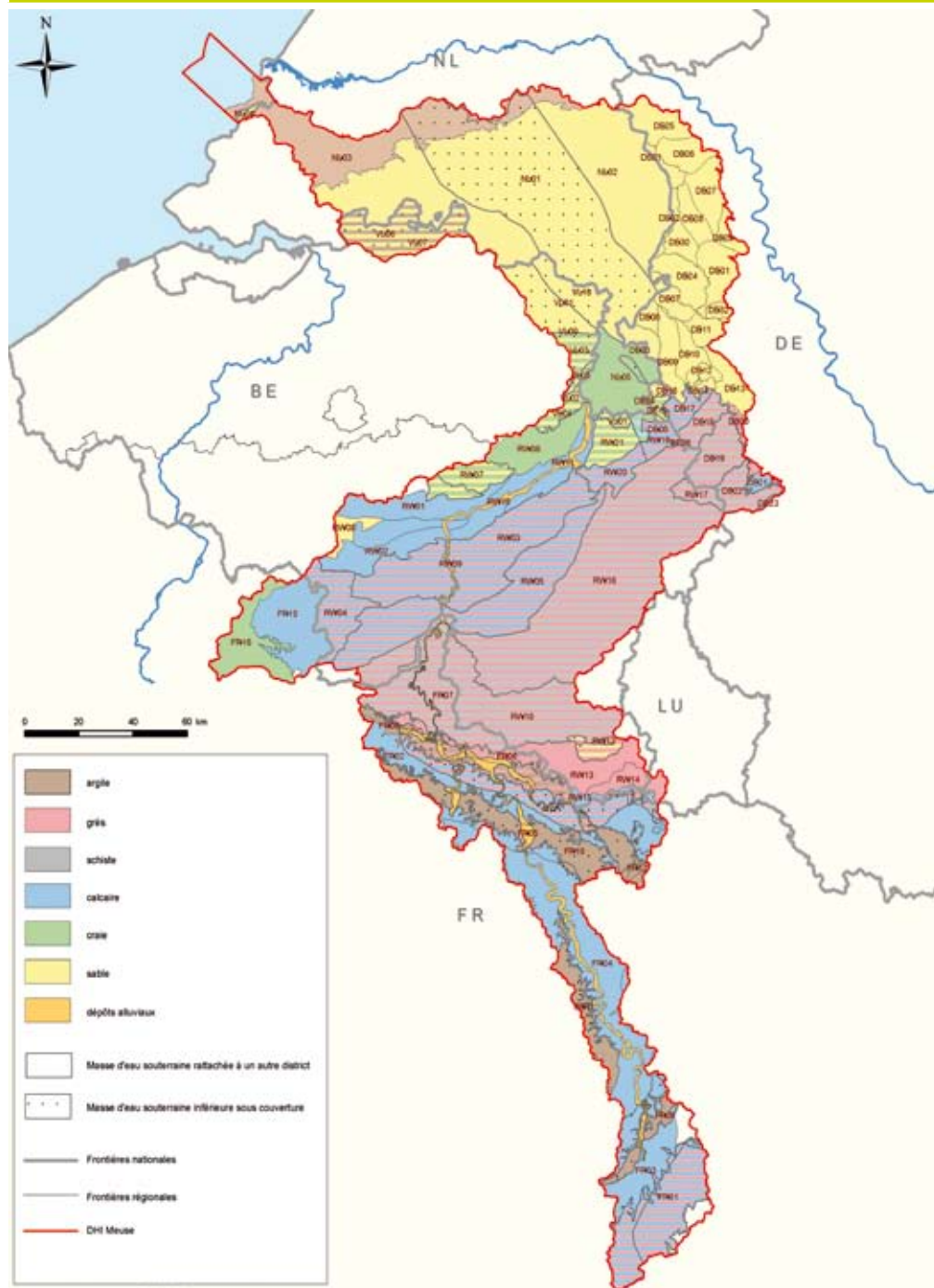


TABLEAU DES PRESSIONS HYDROMORPHOLOGIQUES

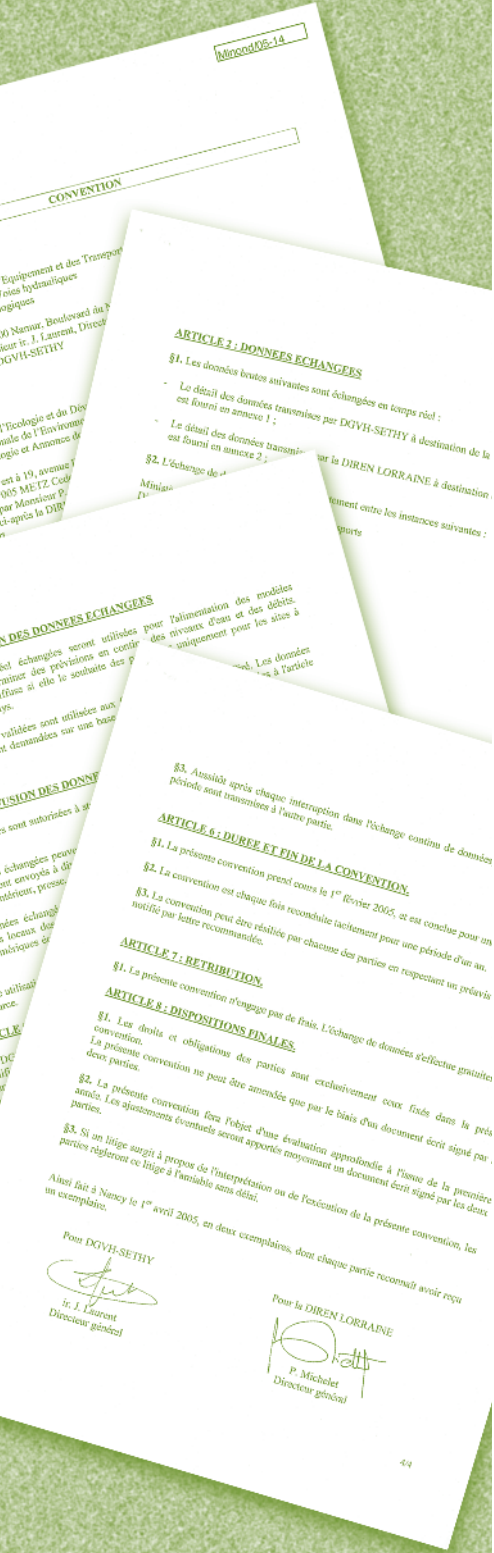
1 Obstacles transversaux	Barrages / écluses Ouvrages de déconnexion avec la mer Canaux couverts / canalisations Artificialisation de la ligne d'eau
2 Modifications du lit	Canalisation Redressement du lit Approfondissement du lit Epis Gestion intensive (curage et dragage) des berges et du lit
3 Obstacles latéraux	Plaines inondables déconnectées ou réduites Digues Isolement des bras morts
4 Berges artificielles	Ouvrages de protection des berges Déboisement des berges / interruption de la régénération de la rypisylve
5 Régime hydrologique modifié	Artificialisation du régime d'écoulement par dérivation (canaux) Artificialisation du régime d'écoulement par pompage Exportation d'eau en-dehors du district Collecte d'eau / prélèvement Prélèvement d'eau souterraine Drainage intensif / accélération du ruissellement
6 Perturbation de la teneur en sédiments	Extraction de sable et de gravier Apport de sable

TYPLOGIE DU COURS PRINCIPAL DE LA MEUSE

Etats / Régions	Tronçons	Ecorégions et catégories d'altitude	Sous-écorégions	Géologie grossière
FR	1. Le Châtelet-sur-Meuse - Neufchâteau (confluence du Mouzon)	8 Hautes Terres occidentales 200-800m	Haute-Marne Plateau de Langres	c
FR	2 Neufchâteau - Nouzonville (confluence de la Goutelle)	8 Hautes Terres occidentales 200-800m		c
FR	3. Nouzonville - Frontière franco/belge	8 Hautes Terres occidentales 200-800m	Ardenne	s
WL-NL	4. Frontière franco/belge - Borgharen	13 Plaines occidentales < 200m	Condroz	c
VL-NL	5. Borgharen - Maasbracht Meuse mitoyenne	13 Plaines occidentales < 200m	Plateau campinois - Pays des collines Limbourg	s
NL	6. Maasbracht - Lith (Zandmaas en Bedijkte Maas)	13 Plaines occidentales < 200m	Campine	s
NL	7. Lith - Waalwijk (Bendenmaas)	13 Plaines occidentales < 200m	Pays de Meuse et Waal	s
NL	8. Waalwijk - Haringvlietdam Bergsche Maas, Biesbosch, Amer-Hollands Diep-Haringvliet	13 Plaines occidentales < 200m	Biesbosch - Delta Rhin Meuse	s
NL	9. Krammer Volkerak	13 Plaines occidentales < 200m	Biesbosch - Delta Rhin Meuse	s
NL	10. Haringvlietdam- zone des 12 miles - delta nord	13 Plaines occidentales < 200m	Côte	s

c: calcaire

s: siliceuse



La synthèse et l'interprétation des données n'ont pas encore pu être menées à bien en raison de l'introduction très tardive et/ou incomplète des données. Les conclusions portant sur les modifications morphologiques importantes, le potentiel écologique maximum, l'estimation des risques de non atteinte du bon état doivent encore être rédigés et être incluses dans la contribution du groupe de travail au rapport faitier. Le travail sur les zones de protection spéciales vient de débiter et devrait aboutir au tout début de l'année 2005.

Enfin, un mandat et une ébauche de plan de travail pour le groupe de projet «monitoring» ont été examinés.

HYDROLOGIE / INONDATIONS

Lors de la réunion du 20 janvier 2004, le président (Monsieur Florent Poitevin) a annoncé sa mutation prochaine; il ne pourra dès lors plus participer aux travaux. Monsieur André Magnier, membre de la délégation française lui a succédé.

Objectifs

Le groupe de travail, anciennement appelé groupe de travail "inondations Meuse", a vu, suite à la signature du nouvel Accord international sur la Meuse, ses compétences élargies aux étiages et plus généralement à l'hydrologie.

Ses missions consistent en particulier à :

- 】 améliorer la connaissance des débits et la prévision des crues;
- 】 connaître et faire connaître le risque d'inondations;
- 】 promouvoir et quantifier la réduction des dommages dus aux inondations;
- 】 inventorier les actions réalisées par les Parties pour contribuer à l'atténuation des sécheresses.

Conformément à ce mandat, un certain nombre de tâches précises, avec des échéances de réalisation, ont été définies pour la période 2003-2005.

Le suivi de l'avancement des travaux est réalisé au travers d'un tableau de bord comprenant l'ensemble des actions du plan de travail. Celui-ci est examiné et mis à jour lors de chaque réunion, et permet de réorienter les travaux au besoin.

Les réunions du groupe de travail sont également un lieu d'échange sur les études ou approches particulières des Etats / Régions en matière d'hydrologie et d'inondations. A titre d'exemple on peut citer :

- 】 la présentation par la délégation néerlandaise des réflexions menées concernant les conséquences de l'évolution climatique sur la gestion de l'eau;
- 】 la présentation des études menées en France pour réduire les conséquences des inondations de la Meuse sur les zones urbanisées;
- 】 un exposé, très apprécié, du président (M. Ritz) et d'un représentant (M. Parmet) du groupe de travail «hydrologie» de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) sur les travaux de celle-ci dans le domaine de la connaissance des inondations et de la réduction des dommages.

Etat d'avancement des travaux

Analyse des crues passées

Le travail d'analyse de quatre crues importantes connues pendant les dix dernières années est en cours, sur la base des informations communiquées par les délégations. Il fera l'objet d'un rapport qui devrait pouvoir être présenté lors du prochain symposium de la Meuse.

Protocole d'échange d'informations et de données en période de crue

Afin de fiabiliser et de formaliser les modalités d'échange d'informations et de données entre Etats riverains en période de crue, des protocoles bilatéraux ont été établis. Même si ils ne sont pas encore tous signés officiellement, ils sont déjà opérationnels.

Établissement d'un glossaire sur les crues

Un glossaire des termes utilisés lors de la mise en œuvre des procédures de crise, pour permettre une meilleure compréhension entre les Etats, a été élaboré. Il est en phase de finalisation.

Cartographie des risques de dommages

Pour ce travail, la méthodologie doit être calée, et l'échange d'informations avec les représentants de la CIPR pourra être d'une grande utilité.

Conséquences des changements climatiques

La réflexion a commencé, mais nécessite des contributions des délégations et des échanges sur les façons de prendre en compte ces perspectives de changements climatiques. Le travail sera poursuivi en 2005.

D'autres thèmes de réflexion sont également engagés. Il s'agit de l'inventaire des sites pilotes et des mesures potentielles pour retenir l'eau (bassins écrêteurs, zones de ralentissement dynamique, ...), des suites à donner à l'atelier sécheresse qui a eu lieu le 12 novembre 2003, de la concertation entre les Parties lors de la planification d'aménagements de grande envergure, de la quantification de l'efficacité des mesures prises pour la réduction des conséquences des inondations, et enfin, de la coordination de l'amélioration des instruments utiles aux systèmes de prévision des crues et d'alerte.

La bonne coopération au sein du groupe a favorisé l'avancement de certaines des actions, mais le manque de disponibilité de la plupart des membres des délégations n'a pas permis de faire avancer autant que souhaité l'ensemble du plan de travail. En effet, les participants sont souvent retenus par des tâches opérationnelles prioritaires, par exemple lors des crues. De nombreuses actions sont donc à poursuivre en 2005.

DHI MEUSE : AUTORITÉS COMPÉTENTES



DHI MEUSE : HYDROGRAPHIE GÉNÉRALE



TABLE DES MATIERES

Contexte	
Coordination multilatérale pour le district hydrographique international de la Meuse	
Coordination bilatérale	
Description générale du district hydrographique international de la Meuse	
Le district hydrographique international de la Meuse (DHI Meuse)	
Caractéristiques	
Eaux de surface	
1	Approche coordonnée de la typologie des rivières du district hydrographique international de la Meuse
3.2	Les masses d'eau dans le district hydrographique international
3.3	Evaluation des pressions anthropiques sur les eaux de surface
3.4	Identification des masses d'eau artificielles ou candidates forte
3.5	Résumé des évaluations des risques
Eaux souterraines	
4	Délimitation des "masses d'eau souterraines"
4.1	Délimitation des influences auxquelles les masses d'eau souterraines sont soumises
4.2	Evaluation des influences auxquelles les masses d'eau souterraines sont soumises
5 Identification et cartographie des zones protégées	
Introduction	
5.1	Natura 2000 dans le district hydrographique international
5.2	Cartographie des zones protégées
6 Analyse économique	
Introduction	
6.1	Méthodologie
6.2	Utilisation de l'eau
6.3	Scénario de base
6.4	Recouvrement des coûts
6.5	Recouvrement des coûts
7 Problèmes majeurs à l'échelle du district hydrographique international	
Annexes	

COORDINATION

Objectifs

Le plan de travail du groupe de travail «coordination» approuvé par la 11^{ème} Assemblée plénière accorde la priorité à la coordination des actions et à la rédaction du rapport faitier sur la coordination internationale dans le district hydrographique de la Meuse, conformément à l'article 3 (4) de l'analyse requise par l'article 5 de la directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (DCE).

En outre, le groupe de travail a été chargé d'organiser un atelier consacré à l'identification des tâches prioritaires futures ainsi qu'à la structure future de la CIM, et de présenter aux chefs de délégation des recommandations basées sur les résultats de l'atelier en vue de la préparation de la 12^{ème} Assemblée plénière.

Etat d'avancement des travaux

Rapport faitier

Le groupe de travail a réparti les tâches pour l'élaboration des différents chapitres et produits du rapport faitier et a contrôlé régulièrement la progression des tâches dans les groupes de travail et de projet. Il a examiné leurs propositions pour préparer et présenter les résultats de l'état des lieux dans le rapport. Il a décidé de présenter les résultats de l'analyse des pressions sur base d'unités de travail, et a également mis au point un tableau destiné à collecter et présenter les résultats de l'évaluation des risques de non atteinte du bon état. Avec l'aide du groupe de projet «SIG», il a procédé à la coordination des cartes "District hydrographique Meuse – Cours d'eau et sous-bassins importants" et "Autorités compétentes". La carte du district servira de carte de base pour la confection des cartes thématiques.

Le groupe de travail n'a pas pu soumettre, comme escompté, un projet complet de rapport faitier sur la coordination internationale dans le DHI de la Meuse lors de la réunion plénière du 15 décembre. Cela est dû au fait que les délégations ont introduit les informations et données nécessaires avec quelque peu de retard par rapport au planning prévu. En effet certaines ne disposeront que début 2005 des informations nécessaires pour le chapitre concernant la synthèse de l'évaluation de l'état des cours d'eau dans le district Meuse (évaluation des risques). Dès lors, le groupe de travail a décidé de présenter à l'Assemblée plénière à titre informatif un projet en langue anglaise, ce document permettant d'évaluer le chemin parcouru, mais surtout à parcourir avant de pouvoir présenter une version définitive.

Le document présenté contient dans les grandes lignes les chapitres introductifs présentant les structures de la coordination internationale dans le district Meuse ainsi que l'approche suivie pour la rédaction du rapport, la description générale du district Meuse, le chapitre concernant la typologie et la délimitation des masses d'eau, le chapitre concernant les pressions sur les eaux de surface et toute la partie consacrée aux eaux souterraines. Font encore défaut, outre le chapitre sur l'évaluation des risques, la partie relative à l'analyse économique et la synthèse.

Le groupe de travail devrait pouvoir terminer le projet de rapport pour la fin février afin de le soumettre à l'approbation définitive de la Commission au mois de mars 2005.

Atelier «Identification des tâches prioritaires et structure future de la CIM»

L'atelier s'est déroulé à Blegny (en Belgique/Wallonie) les 8 et 9 septembre 2004. En vue de sa préparation, les délégations ont reçu un document posant un certain nombre de questions concrètes. Celles-ci portaient principalement sur:

- } l'interprétation du mandat fixé dans l'Accord Meuse et visant l'élaboration d'un plan de

gestion unique pour le district international de la Meuse;

- } l'identification des priorités pour le Programme d'action de la Commission internationale de la Meuse;
- } la coordination des futurs programmes de monitoring;
- } le rôle de la Commission de la Meuse dans le cadre de la consultation du public exigée par l'article 14 de la DCE;
- } l'adaptation des structures d'organisation de la Commission de la Meuse et de son secrétariat.

Les principaux résultats de l'atelier ont été résumés par le groupe de travail sous forme de recommandations aux chefs de délégation.

Ces recommandations consistent à :

- } compiler aussi vite que possible les calendriers nationaux / régionaux des prochaines étapes de la mise en oeuvre des dispositions et, sur la base de ces informations, définir le chemin critique pour les activités de coordination multilatérales nécessaires au sein de la CIM;
- } demander au groupe de projet «monitoring» de rédiger et de présenter lors de la réunion plénière de 2005 une proposition pour la mise en place d'un programme de monitoring international dans le DHI Meuse;
- } mettre en place un groupe de projet chargé d'identifier avant la fin 2005 les problèmes se posant à l'échelle du bassin et devant faire l'objet d'une coordination multilatérale;
- } faire de la participation du public un point régulier de la réunion annuelle des chefs de délégation et des ONG et informer, si besoin, la Commission lors de l'Assemblée plénière;
- } suivre pour l'élaboration du plan de gestion du DHI Meuse la même approche que pour la partie faitière de l'état des lieux.



CHEFS DE DELEGATION

Au cours de l'année, les chefs de délégation de la CIM se sont réunis à 3 reprises. Au cours de leurs réunions, ils ont arrêté un certain nombre de décisions et adopté un certain nombre de propositions à soumettre à l'Assemblée plénière de la CIM.

Leurs décisions sont les suivantes :

- } Messieurs Vander Borgh et Magnier ont été nommés respectivement président des groupes de travail «physico-chimie» et «hydrologie / inondations» en remplacement de Messieurs Descy et Poitevin démissionnaires.
- } Après avoir pris connaissance des demandes de reconnaissance en tant qu'observateur du WWF Belgium, de Bond Beter Leefmilieu, du RIWA-Maas, de l'Union Wallonne des Entreprises, de Stichting Reinwater, d'Inter Environnement Wallonie et de l'Union Régionale des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ils ont conclu que ceux-ci satisfaisaient aux critères de reconnaissance et ont reconnu ces organisations non gouvernementales en tant qu'observateurs pour un terme s'étendant jusqu'à 2006 inclus. Ils ont également décidé d'inviter ces ONG et les présidents des groupes de travail à participer à une réunion extraordinaire organisée le 29 juin 2004 après la réunion des chefs de délégation en vue d'un échange d'idées au sujet des travaux de la Commission.
- } Les chefs de délégations ont décidé de placer sur la partie du site internet de la CIM accessible au public, une synthèse des contributions des Parties à l'évaluation de la 1ère phase du Programme d'action Meuse.
- } Ils ont mandaté le groupe de travail «écologie» afin qu'il rédige d'ici juin 2005 un projet de mandat et de plan de travail couvrant la période 2005-2006 en portant une attention particulière au sujet "poissons".

ASSEMBLEE PLENIERE

La Commission internationale de la Meuse s'est réunie en assemblée plénière, sous la présidence de Monsieur J.A.M Hendriks le 15 décembre 2004 à Bruxelles, à l'invitation de la Région Bruxelles-Capitale.

Au cours de cette réunion, le président a présenté les progrès enregistrés par la Commission au cours des deux dernières années. Il a rappelé notamment l'approbation d'un nouveau Règlement intérieur et financier, l'adoption des nouveaux mandats et plans de travail, l'évaluation de la première phase du Programme d'action Meuse et la première concertation entre les ONG et les chefs de délégation. Il a indiqué qu'au cours de l'année écoulée, la priorité a été donnée à la mise en œuvre de la DCE sur l'eau, notamment à la rédaction de la partie faitière de l'état des lieux du DHI Meuse dont la finalisation devrait avoir lieu au cours du premier trimestre de 2005.

Sur proposition des chefs de délégation, l'Assemblée plénière a décidé :

- } d'adopter une procédure permettant d'approuver le rapport faitier de l'état des lieux avant le 22 mars 2005;
- } d'approuver le document intitulé "Approche commune pour la prévention et la protection contre les inondations" moyennant la prise en compte des modifications proposées par la Wallonie et la France;
- } de demander au groupe de travail «coordination» de fournir pour juin 2005 le calendrier serré de la coordination au sein du district de la Meuse;
- } d'instituer un groupe de projet dont la mission serait d'identifier pour la fin 2005 les problèmes significatifs de gestion des eaux à l'échelle du bassin;
- } de renforcer la concertation bilatérale sur les bassins transfrontaliers au sein du district de la Meuse;

- } de prolonger pour une période d'un an les mandats de tous les présidents des groupes de travail, les mandats devant être adaptés en fonction des nouvelles tâches;
- } d'approuver le projet de rapport sur les résultats du réseau de mesures homogène 2003.

L'Assemblée plénière a également pris connaissance des rapports établis par les présidents des groupes de travail «coordination» (Monsieur Stratenwerth), «écologie» (Monsieur Van Looy) «physico-chimie» (Monsieur Vander Borght) et «hydrologie / inondations» (Monsieur Magnier).

A la lumière de ces communications, l'Assemblée plénière a mandaté le groupe de travail «coordination» pour finaliser le projet de rapport faitier pour le 25 février 2005 avec l'aide d'un comité de rédaction et les chefs de délégation pour adopter en son nom le projet de rapport faitier.

La planification des autres tâches multilatérales pour la transposition de la DCE a également été abordée. C'est ainsi que les problématiques "calendriers", "surveillance", "questions principales de la gestion de l'eau", "information et consultation du public", "concertations bilatérales au sujet des sous-bassins hydrographiques transfrontaliers" ont été examinées.

Les débats ont conduit l'Assemblée à décider qu'un mandat devait être donné pour mettre en œuvre une coordination des programmes de surveillance nationaux avant fin 2005, et à inviter les chefs de délégation à préciser ce mandat confié au groupe de projet «surveillance» lors de leur réunion du 18 mars 2005.

En outre, il a été convenu de créer un groupe de projet subordonné au groupe de travail «coordination» ayant pour tâche d'identifier, avant la fin 2005, les questions principales de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique. Le groupe de travail «coordination» fera rapport à ce sujet à l'assemblée plénière de 2005. Ce groupe de projet est également chargé d'évaluer les relations avec les thèmes du groupe de travail «hydrologie / inondations».

L'Assemblée a également mandaté le groupe de travail «coordination» pour établir avant juin 2005, le calendrier critique pour le programme de surveillance, le programme de mesures et le plan de gestion en tenant compte des calendriers des Parties signataires de l'Accord.

Dans le cadre de la problématique des inondations, elle a examiné le document relatif à la 2^e phase du "Programme d'action inondations Meuse". Ce document constitue une approche commune basée sur les actions engagées par les Parties sur leur propre territoire, sur les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que sur les mesures proposées dans le "Plan d'action Inondations Meuse 1998" et mandate les chefs de

délégation pour arrêter et publier le document amendé.

L'Assemblée plénière a pris connaissance des contributions à l'évaluation de la 1^{ère} phase du Programme d'action Meuse et a décidé de mettre cette évaluation à la disposition du public en la plaçant dans la partie du site internet accessible à celui-ci.

Elle a en outre réaffirmé que la seconde phase du Programme d'action Meuse devait aborder les problématiques "inondations", "système d'avertissement et d'alerte" (pollutions accidentelles), "réseau de mesures homogène", "poissons", "eutrophisation" et "sédiments".

Enfin, elle s'est félicitée de la publication du rapport sur la qualité de la Meuse. Il décrit la qualité physico-chimique et écologique actuelle de la Meuse. Sa rédaction découle de la finalisation de la première phase du Programme d'action Meuse. La valeur ajoutée de la coopération internationale est mise en évidence par ce rapport qui présente une description coordonnée à l'échelon international de la qualité de la Meuse, de sa source à l'embouchure en se basant essentiellement sur des études menées au sein de la CIM.



SYSTEME D'AVERTISSEMENT ET D'ALERTE

Au cours de l'année 2004, six évènements ont déclenché la procédure d'avertissement et d'alerte de la Commission.

Aucun de ceux-ci n'a cependant conduit à une pollution catastrophique du fleuve.

La liste des alertes est reprise dans le tableau ci-dessous.

Relevé des formulaires d'avertissement échangés pour pollutions et évènements						
Dates	Substances	Constatée par	Lieux	Destinataires	Causée par	
09/01	Tributylphosphate	NL	Eijsden	WL+VL	?	
13/01	?	NL	Eijsden	VL+NL	?	
27/01	Huile	NL	Eijsden	WL	?	
14/03	?	NL	Eijsden	WL+VL	?	
02/09	Tritium	BR	Tailfer	VL+NL	Centrale de Chooz	
21/12	Mazout	WL	Visé	NL	Camion NL	

PUBLICATIONS DE LA CIM JUSQU'À FIN 2004

- } Résultats du réseau de mesures homogène 2003
- } Rapport sur la qualité de la Meuse
- } Brochure « Pesticides » (2003)
- } Rapport annuel 2003
- } Biomonitoring international de la Meuse (1998-2001)
- } Rapport annuel 2002
- } Résultats du réseau de mesures homogène 2002
- } Résultats du réseau de mesures homogène 2001
- } First International Symposium on the River Meuse – Proceedings (en anglais)
- } Plan d'action Inondations Meuse – Rapport d'avancement
- } Résultats du réseau de mesures homogène 2000
- } Inventaire de la restauration écologique de la Meuse
- } Obstacles à la circulation des poissons
- } Rapport intermédiaire 2001 "Programme d'action Meuse"
- } Résultats du réseau de mesures homogène 1999
- } Les poissons migrateurs dans la Meuse – État de la situation en 1999
- } Résultats du réseau de mesures homogène 1998
- } Traitement des résultats du monitoring international de la faune des macroinvertébrés
- } Programme d'action Meuse
- } La qualité de la Meuse en 1994